

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

N° \_\_\_\_\_

G/SECRET/HS96/39/Rev.2

12 février 1999

(99-0567)

---

Original: anglais

## MODIFICATIONS APPORTÉES AU SYSTÈME HARMONISÉ EN 1996

### Communication de documentation

*Liste CXVII – Malte*

### Révision

La Mission permanente de Malte a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 28 janvier 1999.

\_\_\_\_\_

J'ai l'honneur de vous communiquer une version modifiée de la transposition de la Liste tarifaire de Malte dans le SH96. Cette version, qui tient compte des observations formulées par un partenaire commercial, doit remplacer la liste tarifaire qui vous a été communiquée le 23 juillet 1998 et a été distribuée sous la cote G/SECRET/HS96/39/Rev.1.

\_\_\_\_\_

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de 90 jours à compter de la date du présent document, la Liste révisée CXVII – Malte sera considérée comme approuvée et sera officiellement certifiée.

Des exemplaires du document peuvent être obtenus (en anglais seulement) sur support électronique (MS Word et Excel) ou sur papier auprès de la Division de l'accès aux marchés (Mme Wood, bureau 3142, tél.: 739 50 79).

\_\_\_\_\_